

DEPARTEMENT  
DU RHONE

ARRONDISSEMENT  
DE LYON

CANTON  
DE SAINT-GENIS-LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	33

**ADMINISTRATION GENERALE**

INSTALLATION D'UN NOUVEAU  
CONSEILLER MUNICIPAL SUITE AU DECÈS  
DE MONSIEUR DENIS LAFAURE

Délibération : **02.2014.003**

Transmis en préfecture le :

**27 février 2014**

Séance du : **25 février 2014**

Compte-rendu affiché le **28 février 2014**

Date de convocation  
du Conseil Municipal : **18 février 2014**

Nombre des Conseillers Municipaux  
en exercice au jour de la séance : **33**

Président : **Monsieur CRIMIER**

Secrétaire élu : **Monsieur Guillaume COUALLIER**

Membres présents à la séance :

Roland CRIMIER, Jean-Christian DARNE, Marylène MILLET, Pierre ZACHARIE, Jean-Paul CLEMENT, Odette BONTOUX, Alain GONDET, Yves DELAGOUTTE, Mohamed GUOUGUENI, Guillaume COUALLIER, Fabienne TIRTIAUX, Michel MONNET, François VURPAS (à partir du point 9), Agnès JAGET, Maryse JOBERT-FIORE, Yves GAVAULT, Marie MICHAUD, Isabelle PICHERIT, Dominique DUBET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Marie-Paule GAY, Lucienne DAUTREY, André GRILLON, Etienne FILLOT, Corinne PRINCE, Thierry MONNET, Alain PANTAZIAN, Catherine ALBERT-PERROT, Gilles PEREYRON

Membres absents excusés à la séance :

Brigitte FERRERO, Marie-Pierre MOREL, Yves MOLINA, Christian ARNOUX

Pouvoirs :

Brigitte FERRERO à Maryse JOBERT-FIORE, Marie-Pierre MOREL à Marylène MILLET, Yves MOLINA à Etienne FILLOT, Christian ARNOUX à Roland CRIMIER

Membres absents à la séance :

\*\*\*\*\*

**RAPPORTEUR : Monsieur Roland CRIMIER**

Le conseil municipal ne comporte plus que 32 conseillers en exercice suite au décès de Monsieur Denis LAFAURE, intervenu le 20 janvier 2014.

Considérant que conformément aux dispositions de l'article L270 du Code Électoral, le conseiller municipal venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit,

Considérant que le conseiller municipal venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est Monsieur André GRILLON, il convient de procéder à son installation en qualité de conseiller municipal.

Considérant que conformément à l'article L2121-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et plus généralement selon les dispositions de l'article R2121-4, les adjoints prennent rang après le Maire dans l'ordre de leur nomination et les conseillers municipaux dans l'ordre du tableau, il convient de mettre à jour le tableau du conseil municipal.

À ce jour, le tableau se présente donc comme suit :

	Nom	Prénom	Fonction	Titre
1	CRIMIER	Roland	Maire	
2	FERRERO	Brigitte	1 <sup>ère</sup> adjointe	Démocratie citoyenne, communication et animations évènementielles
3	DARNE	Jean-Christian	2 <sup>ème</sup> adjoint	Sports
4	MILLET	Marylène	3 <sup>ème</sup> adjointe	Solidarité, seniors et handicap
5	ZACHARIE	Pierre	4 <sup>ème</sup> adjoint	Aménagements urbains, architecture et cadre de vie
6	CLEMENT	Jean-Paul	5 <sup>ème</sup> adjoint	Développement durable et prévention des risques naturels et technologiques
7	BONTOUX	Odette	6 <sup>ème</sup> adjoint	Emploi, formation, insertion et commerce
8	GONDET	Alain	7 <sup>ème</sup> adjoint	Habitat et urbanisme
9	DELAGOUTTE	Yves	8 <sup>ème</sup> adjoint	Enseignement
10	GUOUGUENI	Mohamed	9 <sup>ème</sup> adjoint	Jeunesse et Cohésion sociale
11	COUALLIER	Guillaume	Conseiller délégué	Jeunesse
12	TIRTIAUX	Fabienne	Conseillère déléguée	Développement culturel Mission sur l'esthétisme des projets d'aménagement publics
13	MONNET	Michel	Conseiller délégué	Échanges et relations européennes
14	VURPAS	François	Conseiller communautaire	
15	JAGET	Agnès	Conseillère déléguée	Enfance
16	JOBERT-FIORE	Maryse	Conseillère déléguée	Finances
17	GAVALT	Yves	Conseiller délégué	Pôle de compétences et relations entreprises Président du groupe majoritaire « Saint Genis notre ville »
18	MICHAUD	Marie		Mission sur le tourisme auprès de B.FERRERO Mission sur l'esthétisme des projets d'aménagements publics
19	PICHERIT	Isabelle		
20	MOREL	Marie-Pierre		
21	DUBET	Dominique		En charge des relations avec les cultes
22	VIVES-MALATRAIT	Bernadette		
23	GAY	Marie-Paule		
24	DAUTREY	Lucienne		
25	GRILLON	André		
26	FILLOT	Étienne		Président de groupe d'opposition « Ensemble pour Saint-Genis-Laval »
27	PRINCE	Corinne		
28	MOLINA	Yves		
29	ARNOUX	Christian		
30	MONNET	Thierry		
31	PANTAZIAN	Alain		Président du groupe d'opposition « Agir à gauche »
32	ALBERT-PERROT	Catherine		
33	PEREYRON	Gilles		

Mesdames et Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir

- **PRENDRE ACTE** de l'installation de Monsieur André GRILLON en qualité de conseiller municipal;
- **PRENDRE ACTE** de la mise à jour du tableau du conseil municipal.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Roland CRIMIER ,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

#### **LE CONSEIL PREND ACTE**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au registre les membres présents,  
Pour Extrait Certifié Conforme,

**Le Maire,**

